

REPUBLIQUE  
FRANCAISE  
REGION AUVERGNE  
RHÔNE-ALPES  
DEPARTEMENT  
DE LA HAUTE-LOIRE  
ARRONDISSEMENT  
D'YSSINGEAUX

Nombre de membres :  
En exercice : 24  
Présents : 20  
Ayant pris part au vote  
(vote public) : 22  
o Pour : 22  
o Contre : 0  
o Abstention : 0  
o Blanc : 0  
o Nul : 0

Date de convocation :  
Le 3 septembre 2024

Date d'affichage :  
Le 3 septembre 2024

DELIBERATION N° :  
DC/2024-09-09/02

OBJET DE LA SEANCE :  
Approbation  
procès-verbal

AR Prefecture

043-244300307-20240909-DC2024090902-DE  
Reçu le 18/09/2024

# HAUT PAYS DU VELAY COMMUNAUTE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf septembre,  
A 20 h 00, le Conseil Communautaire  
s'est réuni en séance ordinaire et publique  
à Raucoules (auberge d'Oumey),  
sous la présidence de M. Bernard SOUVIGNET, Président.  
(Secrétaire de séance : Jean-Marc TOURON)

Présents : MM. DURIEUX Pierre, GRANGE Jean-Paul, VALLAT Robert,  
GOUY Pascal, MOULIN Christophe, SABY François-Régis,  
MOUNIER Lucien, MOULIN Emmanuel, SOUVIGNET Bernard,  
TOURON Jean-Marc, PEYRARD Guy, SANTY Jean-Pierre,  
CIBERT Gilles, POINAS Jean-Michel, et Mmes DREVET Hélène,  
MARCON Catherine, MEYNET Isabelle, MOUNIER Emeline,  
SOUTRENON Maryline et DURIEUX Gladys.

Excusés : Néant

Absents : Mme MASSARDIER Céline et M. CELLE Hubert.

Pouvoirs : M. PEYRARD Nicolas a donné son pouvoir à M. POINAS J.-M.  
Mme JAMES M.-Laure a donné son pouvoir à M. SABY François-Régis.

\*\*\*\*\*

M. le Président donne lecture du procès-verbal de la séance du  
8 juillet 2024 dont chaque conseiller communautaire a été destinataire.

Il demande au Conseil Communautaire de bien vouloir  
approuver ledit procès-verbal.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE après en avoir délibéré sans  
débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- approuve le procès-verbal de la séance du 8 juillet 2024.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme,

Bernard SOUVIGNET  
Président,

Jean-Marc TOURON  
Secrétaire de séance,



*Certifié exécutoire par transmission  
en Sous-Préfecture d'Yssingaux le*

*Affichage et publication effectués le*

**AR Prefecture**

043-244300307-20240909-DC2024090902-DE  
Reçu le 18/09/2024